



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 septembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Maricourt tenue le 3 septembre à 19h30, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Jean-Luc Beauchemin.

Sont présents :

Conseillère siège 1	Nancy Gagnon
Conseiller siège 2	Serge Turcotte
Conseiller siège 3	Robert Ledoux
Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseiller siège 5	Jason Charland
Conseiller siège 6	Éric Mc Kay

Est absent :

Conseiller siège 5	Jason Charland
--------------------	----------------

Assiste également à la séance :
Micheline Proulx – Directrice Générale Adjointe

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et présences

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum est constaté par le maire. Il déclare l'ouverture de la séance à 19h30.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

2. Adoption de l'ordre du jour.

160-2024

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance de l'ordre du jour,
Il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2024

161-2024

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal du 6 août 2024.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Présentation aux élus

5. Correspondance

162-2024

Revue de la correspondance du mois de d'août 2024. Aucune question.

Il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu de porter les correspondances du mois aux archives de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

163-2024

6. Compte du mois et compte autorisé par le directeur général

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu que la liste des comptes à payer au 29 août 2024 au montant de cinquante-six mille deux cent cinquante-neuf dollars et soixante-seize cents (56 259.76\$) et que la liste déposée par la directrice générale adjointe au montant de dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et soixante-trois cents (17 999.63\$) soient acceptées.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Liste des comptes à payer en date du 1^{er} août 2024

#	Fournisseur	Solde
135	La Paperasse	981.89\$
165	Les Pétroles Coulombe	2 156.47\$
567	Matrec	336.42\$
184	Rona-Matériaux Laverdure Inc	51.57\$
450	Shell	386.03\$
420	Somavrac	16 848.77\$
28	Stéphane Bombardier Inc	32 748 .92\$
184	RONA-Matériaux Laverdure inc.	124.21 \$
519	Urbatek	2 749.69\$
	Total	56 259.76 \$

Liste compte payer par le Directeur général

Fournisseur	# factures	montant
Cooptel	20240830	197,39 \$
Hydro Québec	655003125984	70,09 \$
Paperasse	73108	166,60 \$
Paperasse	73183	63,44 \$
Paperasse	73218	136,25 \$
Urbartek	1895	1 834,31 \$
RIPIV	20240815	15 501,67 \$
Adobe	202407	29,88 \$
Total		17 999,63 \$



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

7. Voirie

7.1 Cession du chemin Roy

164-2024

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Cimon Bouchard, résident du 343, chemin Roy a proposé à la Municipalité de Maricourt de prendre à sa charge le chemin Roy;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt a revu la demande de Monsieur Bouchard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt autorise le directeur général, Francis Larivière à procéder aux démarches nécessaires afin de céder le chemin Roy à Monsieur Bouchard.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.2 Offre de Service EXP – Plans et Devis - PAVL-RIRL

165-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt a demandé à la firme EXP une offre de service pour la préparation de la demande PAVL pour le Rang 3 dans le volet Redressement – Sécurisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt doit déposer la demande d'aide financière au volet de Redressement – Sécurisation du PAVL pour le rang 3 avant le 20 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt accepte l'offre de service de la firme EXP au montant de 6 000\$ excluant les taxes applicables;

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

166-2024

7.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier PAVL volet RIRL

CONSIDÉRANT QUE le Ministère du Transport a procédé au renouvellement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt désire déposer une demande au volet redressement pour le rechargement et une couche mince d'asphalte pour la portion du Rang 3 qui est prévu au Plan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt procède à la demande d'aide à l'entretien du réseau routier volet PAVL.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

167-2024

7.4 Libération des retenues finales – TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP représenté par l'ingénieur M. Frédéric Blais a procédé à la dernière inspection visant les travaux de la TECQ effectué en 2023.

CONSIDÉRANT QUE M. Blais recommande de libérer les retenues à l'entrepreneur Yves Fontaine & Fils Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt procédera au paiement des retenues à l'entrepreneur Yves Fontaine & Fils Inc.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

8. Résolution et règlement

8.1 Demande de lotissement lot 1 825 222

168-2024

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 1 825 222 a déposé une demande de permis de lotissement en vue de subdiviser le lot ci-haut en deux lots (6 593 920 et 6 593 921) tel qu'illustré dans le plan cadastral préparé par Alexandre Ouellet AG, à la minute 1260;

CONSIDÉRANT QUE le plan présenté est conforme au règlement de lotissement 329-2007 et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de lotissement 329-2007, prévoit à l'article 4.7 que la Municipalité de Maricourt peut exiger du propriétaire le paiement d'une somme d'argent n'excédant pas 10%;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt désire stimuler la construction immobilière sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le montant de redevance pour fins de parcs ou de terrains de jeux pour la création des lots 6 593 920 et 6 593 921 sera exonéré.

Proposition adoptée à la majorité des conseillers présents. Deux conseillers ont voté contre la proposition.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

8.2 Offre de Service – Cain Lamarre

169-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt souhaite nommer un cabinet d'avocats pour les services professionnels au courant de l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt a reçu l'offre de service de Cain Lamarre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le maire M. Jean-Luc Beauchemin et le directeur général M. Francis Larivière ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2025.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 Offre de Service – Danny Coderre Comptable Professionnel Agréé - TECQ 2019-2024

170-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt doit procéder à la reddition de compte finale pour la subvention TECQ 2019-2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt doit recourir au service d'un auditeur externe;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt a reçu une offre de services professionnels à titre d'auditeurs externes de la part de la firme Danny Coderre Comptable Professionnel Agréé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt accepte l'offre de Monsieur Coderre au montant de 3 500\$ plus les taxes applicables;

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

9. MRC

10. Environnement

11. Loisirs

12. Sécurité civile

13. Divers

13.1 Demande d'appui – Projet Bienvenue – Région de Valcourt

171-2024

CONSIDÉRANT QUE la demande d'appui de Valcourt 2030, pour la présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC);

CONSIDÉRANT QUE cet appel de proposition permet, d'une part, d'accroître la capacité d'attraction de la région auprès des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, et d'autre part, d'offrir à ces personnes un établissement durable, une intégration citoyenne et une pleine participation à la vie collective;

CONSIDÉRANT QU'il est important de bien intégrer les nouveaux arrivants dans la communauté;

CONSIDÉRANT la place grandissante de Valcourt 2030 dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'appuyer la demande de Valcourt 2030 au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, pour le déploiement d'actions sur le territoire du Val-7.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

172-2024

13.2 Chambre de Commerce de Valcourt - Commandite

CONSIDÉRANT que la Chambre de Commerce de Valcourt souhaite créer un événement pour souligner le rayonnement de Mme Lise Déziel, Présidente, Directrice Générale de Cordée Électrique nommée grande Estrienne;

CONSIDÉRANT que l'évènement sera tenu au Centre Communautaire de la Municipalité de Maricourt;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la location de la salle du Centre Communautaire sera offerte gratuitement à la Chambre de Commerce de Valcourt.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

173-2024

13.3 Fondation École secondaire Odysée et La Chanterelle - Don

CONSIDÉRANT QUE les Fondations de L'Odysée et de la Chanterelle organisent un tournoi de golf annuel pour amasser des fonds qui serviront à bonifier la vie des élèves au niveau des activités sportives et culturelles au sein des deux écoles de Valcourt;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une invitation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire apporter son appui aux Fondations;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Serge Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt offrira un don de 100\$ aux Fondations de l'Odysée et de la Chanterelle.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

14. Regroupement municipal avec le Canton de Valcourt

15. Ressource humaine

173-2024

15.1 Confirmation de Monsieur Francis Larivière au poste de Directeur Général

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt a procédé à l'embauche de Monsieur Francis Larivière le 13 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Larivière a complété la période de probation de trois mois prévus au contrat d'embauche;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt confirme Monsieur Larivière dans ses fonctions;

QUE Monsieur Larivière devient employé permanent avec les avantages prévus au contrat d'embauche.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16. Période de questions

Début à 19h42

Fin à 19h52

Nombre de questions : 3



**Procès-verbal du conseil
De la Municipalité de Maricourt**

174-2024

17. Levée de la séance

La levée de l'assemblée à 19h52 est proposée par Nancy Gagnon

Je, Jean-Luc Beauchemin, maire de la municipalité de Maricourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micholino Proulx

Jean-Luc Beauchemin
Maire

Micheline Proulx
Directrice générale adjointe